



2011...
c'est déjà demain.

“Le Journal qui fait bouger le Cameroun”

Numero 79 - août 2007

Directeur de publication : Pauline BIYONG

Récipissé de déclaration N° 00309 du 05 Août 1993

500 F CFA

L' APRÈS SCRUTIN : GARE À LA DÉRIVE DICTATORIALE

Sommaire

Financement des partis politiques.
L'argent n'achète pas tout.
L'imperturbable caravane du Régime.
Le Renouveau à l'heure du Blues.
La politique du cadenas.

**LES LEÇONS DU SCRUTIN
DU 22 JUILLET 2007**

Gare à la dérive dictatoriale

Dès lors qu'un régime quel que soit l'endroit dans le monde, est classé dans la catégorie "dictatorial" aussitôt, les uns et les autres y voient des emprisonnements politiques, des suspensions de journaux, des restrictions, en permanences de libertés publiques, etc. Malheureusement, au 21ème siècle, les choses n'en sont plus là, ces critères étaient valables tout au long du siècle dernier et ne le sont plus du tout au regard de ce qui se produit désormais. Ce siècle a vu les dictatures opérer de profondes mutations, dont la plus spectaculaire est, à n'en pas douter celle qui a consisté, pour celles-ci, à se parer des beaux vêtements de la démocratie : liberté des partis politiques, inexistence des prisons politiques, liberté d'aller et venir, liberté religieuse, etc. La dictature, au 21ème siècle a revêtu le masque de la démocratie et parvient même à se faire applaudir par le commun des mortels. Et pourtant, dès lors qu'un groupe d'individus parvient à imposer la loi, au mépris du grand nombre, ou, plus précisément, en manipulant le grand nombre, en se servant de celui-ci, on se retrouve bel et bien, en présence d'une dictature.

Comment ne pas alerter le régime du renouveau, après 25 années d'existence, surtout au vu de l'expertise qu'il a fini au fil du temps, d'acquérir en matière électorale ?

En effet il parvient, actuellement, à réaliser le véritable exploit qui consiste à se maintenir, grâce aux élections, alors que la population dans son écrasante majorité souffre et le manifeste, par exemple par une forte abstention, telle que celle dont nous avons été témoins à l'occasion du scrutin du 22 juillet dernier. Naturellement ce que mettent en avant les pontes du régime, est le score remporté sur l'ensemble du territoire, occultant totalement le caractère inique de la loi électorale dont il est doté, la mobilisation de la totalité des fonctionnaires moyennant un chantage aux nominations en sa faveur, l'accaparement total des médias publics en sa faveur également et, enfin la roublardise qui se sera produite au niveau de la supervision du

processus électoral, à travers la reconduction pure et simple du MINATD et de l'ONEL en lieu et place d'un organe indépendant, Elecam.

Le problème se pose moins en terme du nombre de députés obtenus que de la manière dont ceux-ci l'auront été. C'est à ce niveau que réside toute la subtilité de la dérive. Une coalition de partis politiques se trouve au pouvoir depuis plusieurs années. Merveilleux temps, si la décision à en croire l'UNDP, l'UPC, le MDR, et l'ANDP ne continue à n'être déte- nue, que par le seul Président National du RDPC, on se retrouve dans une situation de faire valoir, pour ces fameux partis politiques de la "démocratie apaisée". Par ailleurs, ces formations politiques elles mêmes alliées au RDPC, auront contribué à accroître la domination de celui-ci, de manière totale et, à travers lui, un seul homme, son Président National, sur l'ensemble du pays. Elles ont cru, à tort que leur présence au gouvernement, allait leur procurer quelque aura auprès de la population. A ce jour leurs différents leaders sont en train de tomber de bien haut, et en sont réduit à ne plus proférer que des menaces, par voie de presse au Président de la République. Naturellement, celui-ci s'en moque éperdument. Que valent des propos belliqueux lorsque, l'on est passé de 18 à zéro députés pour l'UPC, de 68 à 5 pour l'UNDP ? Rien du tout.

Quoi qu'il en soit, le paysage politique camerounais semble désormais sans équivoque. Il y a d'un côté, le RDPC et ses satellites que sont l'UPC dans le Nyong et Kellé, l'UNDP dans les trois provinces au Nord du pays et, d'un autre côté, le SDF et l'UDC qui font encore de la résistance. Mais jusqu'à quand ?

Monsieur le Président de la République, le monde entier vous regarde. Réagissez. Ne vous laissez pas prendre en otage par les pouvoiristes égoïstes.

□ *Pauline BIYONG*

LES LEÇONS DU DOUBLE SCRUTIN DU 22 JUILLET 2007

Constats	Causes	Observations et Propositions
1. Très faible participation.	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des textes. - Fichier électoral mal conçu et mal maîtrisé (listes manuelles (Douala), cartes non distribuées et multipliées). - Morale citoyenne inexistante (résultats truqués pour monnayer les postes). - Tricherie et corruption institutionnalisées (votes multiples, bourrage des urnes, falsification des documents etc.). - Encre délétère. - Organisation matérielle défectueuse par endroit 	<ul style="list-style-type: none"> - Urgence de renouveler la classe politique. - Respect des engagements pris dans la transparence et l'équité. - Restauration nécessaire et urgente des valeurs du travail, du mérite, de la compétence, de l'éthique et de l'excellence.
2. De très nombreuses irrégularités.	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des engagements pris. <p>NB : En 2002, on a eu un représentant de Koffi Annan(SG de l'ONU), les observateurs du Commonwealth, de la Francophonie, des Sénateurs américains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elecam doit être mis en place dès maintenant pour préparer 2011. Son succès dépendra de la qualité des Hommes choisis et de son indépendance financière.
3. Absence des observateurs internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des engagements pris. <p>NB : En 2002, on a eu un représentant de Koffi Annan(SG de l'ONU), les observateurs du Commonwealth, de la Francophonie, des Sénateurs américains.</p>	<p>Ce boycott et les irrégularités constatées rendent illégitime, au vu de la communauté internationale, le scrutin et les élus. Il faudra maintenant prouver le contraire et surtout convaincre. Nous vivons dans un village planétaire.</p>
4. Retour au parti unique.	<ul style="list-style-type: none"> - Un parti Etat. - Acceptation de 212 partis politiques sans idéologie, sans programme et sans réelle structuration.. - Financement sans contrôle, des partis politiques. - Achat des consciences. - Alliances de façade. 	<p>Il est urgent de revoir les lois sur la création des partis et leur financement pour s'arrimer à la modernité.</p> <p>Peut on avoir un parlement sans groupe parlementaire ?</p> <p>L'unanimité ne fait pas avancer la démocratie.</p>
5. Dérive dictatoriale.	<ul style="list-style-type: none"> - Une poignée d'individus a pris en otage, l'Etat et ses moyens, pour assouvir ses intérêts personnels, égoïstes et égoïstes. - Manque du souci de l'intérêt général, manque de vision stratégique, de prospective pour le Cameroun. - Pas de dialogue, ni de débat avec la majorité des camerounais. 	<p>Le 21 siècle est le siècle de la connaissance et de la vitesse. Il ne s'accommode pas avec des pratiques moyennageuses.</p> <p>M. le Président de la République ouvrez grand vos yeux et réagissez contre l'imposture. La majorité silencieuse de votre peuple ne vous suit plus. " Si Dieu ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain ".</p>

Depuis la convocation du corps électoral par le président de la République le 20 avril, on découvre, chaque jour qui passe, la difficulté à appliquer, à la lettre, les lois portant respectivement élection des députés et des conseillers municipaux, modifiées et complétées en décembre 2006. Mauvaise foi ou incompétence ?

Paris ne s'est pas construit en un jour, entend-t-on dire ; de même, un système électoral ne se bâtit pas en

un jour. C'est ce qu'on nous fait découvrir ces jours-ci, et ceci depuis la convocation du corps électoral par le président de la

République. Et pourtant, nous sommes à notre énième élection depuis l'arrivée du multipartisme en 1990.

Quinze jours pour le dépôt des candidatures : une chimère

La première des choses que l'on découvre, une fois dans le feu de l'action est, incontestablement, l'impossibilité, pour l'ensemble des partis politiques, que ce soit celui qui détient le pouvoir, comme ceux qui désirent le conquérir, de confectionner les listes de candidatures en quinze jours seulement. C'est tout simplement, dans le contexte politique actuel du Cameroun, impossible. La raison ? Délais trop courts ? nous en doutons. Pour que les états majors des partis politiques se mettent en branle, quoique l'on fasse, d'autant que le corps électoral est toujours - on ne sait pas pourquoi - convoqué à l'improviste, il s'écoule, au bas mot, huit jours. Il ne reste

donc plus que huit jours également. Ensuite, pour organiser des primaires, de manière satisfaisante, dans un parti politique, plus particulièrement le parti gouvernemental, cela nécessite bien plus que huit jours. Dans le cas contraire on va assister à du travail bâclé comme cela vient d'être le cas. Enfin, pour trancher les différents litiges nés de l'organisation de ces primaires, il faudrait prévoir encore plusieurs jours. Résultat, quinze jours, c'est bien peu. Mao Tsé Toung, dans un de ses écrits célèbres, posait la question de savoir d'où venaient les idées justes ? Il s'empressait de répondre : " de l'expérience ". On le voit bien, les concepteurs des lois portant

élection des conseillers municipaux et des députés, avaient travaillé assis dans des confortables bureaux, mais bien loin de la réalité concrète qui ne se découvre que sur le terrain. C'est même peut-être là un des points faibles du système juridique camerounais, on conçoit des lois sans se préoccuper de savoir si celles-ci seront applicables. Malgré tout, il y a tout lieu de se poser la question de savoir pourquoi, avant, alors que le délai de dépôt des candidatures était de cinq jours seulement, le Rdpc et les autres partis étaient parvenus à respecter ces délais ? et pourquoi ils ne le peuvent plus aujourd'hui?

25 000 F - 500 000 F : LES MASSES PAYSANNES EXCLUES DES COMBATS POLITIQUES

La seconde chose qui est apparue, très nettement, une fois sur le terrain est que les cautions électorales qui sont passées de dix mille francs à vingt cinq mille, pour les conseillers municipaux, et de cinquante mille à cinq cents mille, pour les députés, ont produit un résultat unique : l'exclusion des masses paysannes. En effet, ô combien rares sont les paysans qui soient en mesure de déboursier de telles sommes. Y a-t-on songé ? Traduction : seuls les fonctionnaires et les commerçants ont pu se porter candidats, soit environ quatre cents mille

âmes sur les presque vingt millions d'habitants que compte le Cameroun à ce jour. Comment ne pas qualifier cela de " démocratie censitaire ", c'est-à-dire, de démocratie réservée aux riches, uniquement ? Ce à quoi on a assisté, tout au long des investitures au sein du RDPC, ne dément nullement cette réalité. D'innombrables personnes n'ont pu se porter candidates, parce que quelque grosse légume aura financé leurs dossiers, de l'extrait de casier judiciaire à l'acte de naissance, en passant par le versement de la caution. Dans le

même temps, dans la quasi-totalité des municipalités du Cameroun, les paysans qui ont déposé leurs candidatures n'excèdent pas 2% du nombre total de candidats. Et pourtant, les municipalités auraient dû être, par excellence, le lieu de déploiement politique des cultivateurs, des campagnards, des paysans. Mais, tel n'a absolument pas été le cas. Les gens de la ville sont venus tout rafler en campagne. Bien mieux, de nombreux fonctionnaires actuellement à la retraite, ont trouvé le moyen, à travers cette loi électorale, de se

doter d'un mandat électif qu'ils s'empresseront, à l'évidence, d'aller monnayer, en terme de retour éventuel aux affaires, auprès du pouvoir. Quant aux candidatures pour l'élection des députés, il ne serait pas surprenant de découvrir qu'aucune d'entre elle ne soit d'origine pay-

sanne. Combien d'agriculteurs, en effet, sont-ils en mesure de déboursier une somme de cinq cents mille francs pour devenir député ? Traduction : ce sont, une fois de plus, les fonctionnaires, les commerçants et les nombreux gagners de marchés, sans oublier les fameux " feymen

" qui vont se retrouver, prochainement, au Parlement. Les masses paysannes n'auront, dans ces conditions, servi que de simple faire-valoir, pour les élites en provenance des villes. Choquant, non ?

Des centaines de millions pour le financement des partis politiques

Les défenseurs de l'octroi de l'argent que l'Etat alloue en centaines de millions de francs aux partis politiques est que cet argent doit être utilisé à payer les cautions électorales. OK. Mais, question, toutefois : combien, sur

les 212 partis politiques que compte le Cameroun, en ont-ils bénéficié ? Par ailleurs, pourquoi offrir de l'argent pour le reprendre par la suite ? Autant réduire les montants alloués aux partis politiques non ?. Simple bon sens.

Pourquoi le contrôle de l'utilisation de cet argent n'est pas effectué comme le prévoit la loi ? On le voit bien, c'est plutôt un achat de conscience.

L'ARGENT N'ACHÈTE PAS TOUT

Avec l'argent, vous pouvez acheter :

- Un lit mais pas le sommeil (Ps 4 : 9)
- De la nourriture mais pas l'appétit Jn 6 : 9
- Des bijoux mais pas la beauté 1 Tim.2 : 9-10
- Des livres, mais pas la sagesse Prov. 1 : 7
- Des médicaments, mais pas la santé Prov. 17 : 22
- Des tranquillisants, mais pas la paix Jn 14 : 27
- Des relations, mais pas un vrai ami ou frère, Jn 15 : 13
- Du plaisir, mais pas la joie Néh. 8 : 10
- Le confort, le luxe mais pas le bonheur Mt 5 : 1-12
- Un défenseur, mais pas un Sauveur Act. 4 : 12
- Une réputation, mais pas une bonne conscience 1 Pie 3 : 21
- Une assurance sur la vie, mais pas la vie éternelle Rom. 6 : 23
- Une place au cimetière, mais pas au ciel (Jn 14 : 2-3)
- Du plaisir sexuel, mais pas de l'amour

**Ce que vous ne pouvez pas acheter,
Demandez-le à Dieu :**

*Sommeil - appétit - beauté - sagesse - santé - paix - vrai ami ou frère - joie - bonheur
- sauveur - bonne conscience - vie éternelle - place au ciel.*

N.B. : nous avons reçu ce texte d'un de nos lecteurs.

L'OBLIGATION DE RESIDENCE : UNE DECISION IRREALISTE.

Au lendemain de la publication de la circulaire du président national du RDPC relative à l'organisation du scrutin au sein de son parti et des conditions d'éligibilité, un débat avait secoué cette formation politique. Il portait sur la fameuse clause de l'obligation de résidence, pour tout candidat à un poste dans un des bureaux à la base du parti, dans la circonscription électorale concernée. Ici, aussi, s'était posé, avec acuité, la question de savoir si les concepteurs de cette clause avaient véritablement les pieds sur terre. En effet, le problème qui se posait, par rapport à cette exigence, était celui de la qualité des personnes qui allaient devoir, désormais, animer le parti à la base. Comment ne pas souligner le fait que, si ce parti fait preuve de quelque dyna-

misme à la base, c'est, avant tout, parce que des personnes vivant bien loin des sections dont elles sont les présidentes, déboursent leurs fonds personnels en faveur du parti, disent-elles. Etre président de section, au-delà du prestige tout relatif que peut en tirer un individu, est, d'abord une source de dépense colossale. A la moindre occasion, il faut déboursier de l'argent. Fête nationale, anniversaire de la création du parti, réception d'une personnalité, manifestation à Yaoundé, c'est le président de la section qui se charge de pourvoir des fonds aux militants de la section. Il est même chargé de les héberger lorsque ceux-ci viennent à Yaoundé, de leur payer le transport, et, même, de leur offrir quelques souvenirs de la capitale. Dès lors que la circulaire présidentielle avait inter-

dit aux non résidents dans les sections de brousse de se porter candidats à la présidence de celles-ci, la question qui s'était immédiatement posée a été celle de savoir d'où allaient, désormais, provenir ces financements ?

Confier les sections du parti à des présidents sans grandes ressources financières, équivalait, tout simplement, à le tuer à la base. Au Rdpc, on mange, boit et danse. Quoiqu'il en soit, les militants du RDPC ont tout simplement mis de côté cette clause tout à fait irréaliste et qui tire son explication d'une méconnaissance totale de la réalité du fonctionnement de ce parti. Le RDPC, sans l'argent du sommet ou de ses " élites " pour la plupart corrompues jusqu'à la moelle n'est tout naturellement pas viable.

PRIMAIRES AU SEIN DU RDPC : L'EFFET PERVERS

En décidant d'organiser les élections primaires au sein du RDPC, le président national de ce parti était loin d'imaginer que cela allait le conduire au bord de l'implosion

Qui aurait pu imaginer le climat de haine qui allait caractériser les opérations d'investitures au sein du RDPC ? A vrai dire, personne. Tout le monde pensait que celles-ci n'allaient être qu'une opération de routine, une simple formalité. Et pourtant, que de paroles haineuses avons-nous entendues tout au long de ces primaires au sein du RDPC.

Dans certains endroits, les machettes et les couteaux sont sortis, sans oublier les coups de poings, les crachats sur les visages, les vêtements déchirés, et parfois, les fusils sortis, ainsi que nous l'avons vu à l'Ouest. Le moins que l'on puisse dire, est que le Rdpc est sorti bien divisé de ces primaires. La grosse question que ne manquent pas de se poser les uns les

autres est celle de savoir qu'est-ce qu'il pourrait en être d'une élection à la présidence du parti, si déjà les simples investitures de députés et des conseillers municipaux aboutissent à des risques d'implosion du Rdpc. Après Paul Biya, ce parti pourra-t-il, sans qu'il ne vole en éclats, s'accorder sur un nom de candidat à l'élection présidentielle ? Bien malin qui pourrait apporter

une réponse satisfaisante à cette préoccupation. Quoiqu'il en soit, c'est le lieu de tirer fortement l'alarme, aux oreilles des hiérarques de ce parti, sur la nécessité de le repenser de fond en comble. Si comparaison était raison, on a vu, en France, tout récemment, com-

ment les candidats à l'investiture du parti socialiste, ont accepté, démocratiquement, le vote du militant de base. Lionel Jospin s'est retiré tout seul avant le vote. Laurent Fabius et Dominique Strauss Kahn ont été battus par Ségolène Royal, et se sont

mis en campagne pour celle-ci. Et pourtant, Laurent Fabius et Dominique Strauss Kahn ne sont pas des pieds bleus en politique. Mais, ils ont accepté le verdict des urnes. Pourquoi cela n'a-t-il pas été possible au sein du Rdpc ?

RDPC : LES INVESTITURES DE LA PAGAILLE

Les investitures au sein du Rdpc étaient supposées procurer à ce parti politique des candidats proposé par la base. Elles ont plutôt conduit celui-ci au bord de l'éclatement.

D'où vient-il que, alors que les opérations de renouvellement des organes de base du Rdpc, et des primaires au sein de ce

parti, qui étaient supposées accroître le rayonnement de celui-ci, aient plutôt abouti à d'interminables querelles entre militants ? Nombreux sont les

camerounais qui en sont encore à se poser cette question, sans en trouver de réponse satisfaisante.

DES PRIMAIRES SUPPOSENT LES MILITANTS

La première des choses qu'il faudrait relever, est que, dès lors qu'une formation politique s'engage à organiser des élections primaires en son sein, cela signifie, d'une part, qu'elle dispose de militants, d'autre part, qu'elle peut compter sur ceux-ci. Or, tel est-il le cas pour le Rdpc ? Peut-on considérer comme militants ces innombrables désœuvrés à qui l'on offre un tissu pagne,

une bouteille de bière, pour venir se trémousser aux soleils lors des sorties présidentielles, ou des fêtes du 20 mai ? De même, ne serait-il pas exagéré de qualifier de militants, d'innombrables fonctionnaires qui arborent l'uniforme du Rdpc dans l'unique but d'en recueillir les fruits en terme de promotions dans leurs services ? Que non. Ils ne le sont pas. Leurs compor-

tements sont tout simplement nés de l'opportunisme, et rien d'autre. En conséquence, de tels individus sont en mesure de s'entretuer pour obtenir ce qu'ils sont venus rechercher dans le Rdpc. D'où, les haines qui ont suivi les doubles opérations de renouvellement des organes de base et d'investitures du Rdpc.

DES PRIMAIRES SUPPOSENT UNE IDEOLOGIE A DEFENDRE

De même, pour organiser des primaires au sein d'une formation politique, il va sans dire qu'il faudrait, auparavant, que celle-ci soit dotée d'objectifs politiques identifiés et approuvés par les adhérents. Malheureusement, telle est la plus grande faiblesse du Rdpc. Ce parti a pour programme politique, pour idéologie et pour projet de société, le

" soutien au président de la République son Excellence Paul Biya ". Sur cette base, il n'est pas possible de contenir les prétendus militants lorsque, pour ce qui les concerne, ils désirent se servir, eux aussi, du parti à leurs fins personnelles. On se retrouve de ce fait devant un choc d'intérêts. Celui du président national, disposer de relais, de pro-

pagandistes et de votants sur toute l'étendue du territoire, et ceux des candidats à la candidature, accéder à de meilleurs positions de pouvoir, soit au sein de l'administration publique, soit dans les municipalités, soit au Parlement, sans oublier le désir de jouir de l'immunité parlementaire pendant cinq ans.

UN PARTI : DEUX STATUTS

Election à la base, désignation au sommet : telle pourrait être la présentation résumée de la situation qui prévaut au sein du Rdpc. Tout avait commencé peu avant l'opération de renouvellement des organes de base de ce parti, suivies, peu de temps après, par les investitures, autrement appelées "primaires" au sein du parti. Alors que d'innombrables militants se crevaient les yeux entre eux pour accéder aux fonctions de présidents de sections, voire plus modestement, de comités de base, d'autres étaient, tout simplement, nommés, au sommet, sur simple décision du président national. Pis encore, parmi les personnages ainsi nommés, se trouvent certains qui venaient, tout récemment, d'être brocardés par la presse pour cause de mauvaises mœurs, et d'autres, à l'exemple du Secrétaire Général du Comité Central, qui n'ont même jamais, auparavant, été candidats à la présidence d'un comité de base, sans parler d'une sous-section, et encore moins d'une section. On se retrouve, ainsi, au sein du

même parti, face à deux types de militants : ceux qui, quotidiennement, se débrouillent à faire vivre le parti à la base, et d'autres qui intègrent directement le sommet du parti, sans pour autant être en mesure de présenter le moindre passé dans le parti. Choquant.

Par ailleurs, on a vu, en France, tout récemment, tous les leaders de partis politiques et tous les membres du gouvernement descendre dans l'arène politique. François Fillon, Premier Ministre, est allé, en personne, requérir le suffrage des militants, d'abord, ensuite de la population. De même, on a vu François Hollande faire de même, Marie George Buffet, Dominique Voinet, Olivier Besancenot, etc. La raison ? Un authentique général se doit de se placer en tête de ses troupes, lorsque l'heure du combat a sonné.

Revenons au Cameroun. Chez nous, on aurait aimé voir René Sadi, Grégoire Owona, Pierre Moukoko Mbonjo, Inoni Ephraïm, Polycarpe Abah, Laurent Esso, Jean Marie Atangana Mebara, Jacques Fame Ndongo, descendre

dans l'arène pour solliciter l'investiture du Rdpc, en se portant candidats aux primaires, puis, pour solliciter le vote des camerounais. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? Ils se sont plutôt, tous, complus dans le rôle de "personnalités ressources d'accompagnement", face à des gens qui, eux, mouillaient le maillot. N'est-ce pas injuste ? Pourquoi redoutent-ils l'affrontement ? Un individu qui n'est pas élu mériterait-il, encore, d'être Premier Ministre au Cameroun, à l'heure de la démocratie ? Il se murmure que René Sadi serait l'élu du cœur de Paul Biya pour sa succession à la tête de l'Etat, si tel est véritablement le cas, serait-il judicieux, de sa part, de nous laisser, en héritage, un personnage qui redoute le suffrage populaire ?

Quoi qu'il en soit, on se retrouve, toujours dans la situation d'un parti politique doté de deux types de militants : d'un côté, ceux que la base a choisis, d'un autre, ceux que, parfois, elle connaissait à peine, avant que leurs noms ne soient prononcés par la radio. Cela est, tout simplement, injuste.

Abonnez-Vous à



**Le Journal d'éveil citoyen,
destiné en priorité aux abonnés.**

Tel. : (237) 99.84.33.35

Les véritables démocraties, à travers le monde, procèdent, toutes, au financement des partis politiques qui se déploient dans le pays. Il est, en conséquence, normal que le Cameroun en fasse autant. Toutefois, dans notre pays, cette pratique connaît des déviations...

Le Cameroun a choisi de s'aligner sur les grandes démocraties, à travers le monde, en procédant au financement de ses partis politiques. Il s'y prend, selon la loi, de deux manières :

1. Tous les partis qui, lors de la dernière élection, ont obtenu au moins 5% du scrutin, bénéficient d'une subvention annuelle ;

2. Tous ceux dont la participation a été retenue, à l'approche d'un scrutin en préparation, bénéficient également d'une subvention de l'Etat.

C'est ainsi qu'au courant du mois d'avril dernier, les formations politiques de la première catégorie, sont passées à la caisse. Quant à celle de la seconde, elles ont, la semaine précédant l'ouverture de la

campagne électorale, été invitées à fournir leurs numéros de compte afin de recevoir leurs financements également. Toutefois, les choses ne s'en tiennent malheureusement pas là. Les financements occultes et indirects, demeurèrent à la fois les plus importants et les plus nombreux.

LES FINANCEMENTS INDIRECTS

Ceux-ci prennent la forme de l'intervention de l'Etat, par le biais de l'utilisation de son matériel, voire même de ses fonds. Le principal bénéficiaire de cette forme de financement est, tout naturellement, le Rdpc, en sa qualité de parti gouvernemental. Ce parti politique bénéficie des locaux gratuits au Palais des Congrès de Yaoundé, s'étendant sur plusieurs étages. Converti en numéraire, il s'agit, là, d'un financement d'au moins cinquante millions de francs par an. De même, ses permanents, c'est-à-dire le personnel qu'il emploie à plein temps, sont rétribués par le trésor

public, à l'exception de quelques plantons. Par ailleurs, ses recrues occupant d'importantes fonctions administratives, usent du matériel de l'Etat, à leur disposition, pour ce parti politique. Il en est ainsi des automobiles de l'Etat, du carburant de l'Etat, des locaux de l'Etat. En période électorale, ces recrues s'offrent généralement des frais de mission, pour sillonner le Cameroun, tout autant pour leurs collaborateurs qu'ils intègrent d'office, dans leurs suites. Enfin, ces hauts fonctionnaires et grands responsables des sociétés d'Etat, piochent régulièrement dans les cais-

ses de ces entreprises pour financer les manifestations du Rdpc, en acquérir les pagnes qu'ils offriront, par la suite, aux militants démunis. Généralement, le budget relations publiques de ces sociétés, est détourné au bénéfice du Rdpc

Le Rdpc n'est pas la seule formation politique, au Cameroun, à bénéficier de ce type de financement. Toutes celles de la coalition gouvernementale dont les dirigeants exercent des fonctions ministérielles, en bénéficient autant. Il s'agit de l'Upc, de l'Undp, du Mdr et de l'Andp.

LES FINANCEMENTS OCCULTES

Les financements occultes dont bénéficient les partis politiques au Cameroun, sont ceux qui ne sont pas prévus par la loi. Il s'agit, ainsi, de grosses sommes d'argent, qui se distribuent en dehors des regards indiscrets du grand public, et qui ne sont rien d'au-

tre que de la corruption. On se souvient, tout récemment, de la sortie médiatique d'un commissaire de police, ex-agent des renseignements généraux, qui avait révélé, au public, la somme impressionnante d'argent offerte au Sdf pour sa participation aux der-

nières présidentielles. De même, on ne peut manquer de relever les sommes d'argent offertes aux partis politiques, en fin d'année dernière, par le Premier Ministre, et dont les camerounais n'ont été au courant que grâce à Monseigneur Tonyé Bakot. Ce dernier

s'était, en effet, étonné qu'on lui remette la somme d'un million de francs, pour son "carburant". Comment ne pas évoquer, également, les rumeurs de sommes d'argent, qui ont circulé, en 1992, lorsque le Mdr avait préféré s'allier au Rdpc, plutôt qu'aux autres formations politiques de l'opposition, afin de former une majorité parlementaire ? Il faudrait, enfin, ranger dans ce registre,

le don de matériel effectué, tout récemment, par l'Ambassadeur de Chine, au Rdpc, sous le couvert de la coopération Chine - Cameroun. Il a été présenté, au public, des ordinateurs. Comment ne pas penser, d'une part, que cette pratique à cours depuis de longues années, et, d'autre part, a dû, aussi, prendre parfois la forme de dons en espèces ? Que

dire des sommes d'argent qui proviennent, du Premier ministre, de la présidence de la République, des sociétés d'Etat, à l'insu du public, depuis des années ? Joseph Charles Doumba n'était-il pas passé maître dans l'art d'exiger, de la part des sociétés d'Etat, du financement pour les campagnes du Rdpc ?

LE FINANCEMENT CLASSIQUE

En fait, les partis politiques en activité, au Cameroun, sont confrontés à un énorme problème : leur incapacité à lever des fonds auprès des militants. En effet, telles est la voie classique de financement des partis politiques en démocratie. Mais, pourquoi cela ne produit-il pas au Cameroun ? La réponse à cette question est toute simple. Les partis politiques sont des organismes qui sont chargés de vendre un rêve à leurs militants, comme une pharmacie est chargée de vendre des médicaments au public, une pompe à essence de vendre du carburant, une boulangerie de vendre du pain, etc. Autrement dit, pas de boulangerie, pas de carburant, pas de médicaments, pas de pharmacie. De même, pas de rêve, à vendre, pas de militants. On se retrouve, alors, face à une masse attirée par les avantages matériels que le parti politique peut lui procurer : avancements dans l'administration, attribution de marchés dans les ministères, obtention de

crédits dans les banques, etc. De tels "militants", ne sont pas prêts à déboursier de l'argent, lorsque, en retour, ils ne sont pas garantis d'obtenir satisfaction, ce qui, malheureusement, est le cas de l'écrasante majorité de prétendus "militants" du Rdpc, par exemple, tout comme de tous les autres partis politiques.

Qu'est-ce qu'un rêve à vendre par un parti politique ? Tenons-nous en au Cameroun.

En 1948, l'Upc avait vendu le rêve de la réunification du Cameroun, divisé, arbitrairement, par les colonialistes franco-britanniques en 1916, et celui de l'indépendance du pays. Les camerounais ayant ressenti, au plus profond d'eux-mêmes, la justesse de ces revendications, n'ont pas hésité, un seul instant, à déboursier leur argent pour financer ce double projet, ce rêve. C'est ainsi que l'Upc, en 1955, au moment des massacres perpétrés par les français, comptait, selon le journal français "Le Combat", environ 80 000 adhérents, à jour de

leurs cotisations. Dans le même temps, aucun autre parti politique ne disposait de seulement 1000 adhérents (ceci explique la furie des colonialistes face à ce parti politique). C'est grâce à ce grand nombre d'adhérents que l'Upc, de ce temps-là, pouvait financer le déplacement de ses délégués à New York pour aller plaider la cause de l'indépendance aux Nations Unies, alors que, dans le même temps, les partis soutenus par les colons, se retrouvaient obligés de recourir à l'administration pour financer, à leur tour, leurs déplacements à New York où ils s'étaient spécialisés dans l'art de contredire systématiquement l'Upc, dans cette instance internationale.

En 1961, lorsque l'Uc, d'Ahmadou Ahidjo, commençait à s'imposer, par la force, en parti unique, elle ne comptait pas 500 adhérents à jour de leurs cotisations. Au nom de quoi les camerounais auraient-ils pu déboursier de l'argent pour le compte de ce

parti politique qui, quelque temps auparavant, ne leur vendait aucun authentique rêve ? L'Uc, pour sa part, leur parlait "d'unité nationale", un discours qui n'avait ni tête, ni queue, qui était, tout bonnement, hors sujet, les camerounais ne nourrissant aucun projet de sécession. Même lorsque l'Uc était devenue Unc, le 1er septembre 1966, les camerounais ne voyaient aucune raison de déboursier de l'argent pour "consolider l'unité nationale si fragile", à en croire la propagande d'Ahmadou Ahidjo. L'Unc devenue Rdpc, la situation avait quelque peu changée, avec le discours sur la "rigueur dans la gestion, et la moralisation des comportements". Celui-ci ayant reçu quelque écho favorable au sein de la population, cette dernière

s'était mise, tant bien que mal, à déboursier de l'argent pour ce parti. Mais, bien vite, s'étant aperçus de la supercherie de ces propos, les camerounais ayant adhérés, du fond du cœur, au Rdpc, on tout simplement cesser de le faire. Aujourd'hui, la situation est pire. Plus personne n'est prêt à sortir son argent pour ce parti politique, s'il ne convoite pas, grâce à celui-ci, un mandat électif. En effet, quel est le rêve que vend le Rdpc à la population ? "La paix". Le Cameroun est-il en guerre ? En a-t-il même jamais connue ? Ce discours n'est-il pas, à l'instar de celui de la grand-mère du Rdpc, l'Uc, purement et simplement, hors sujet ? Qu'en est-il alors de l'Upc, d'aujourd'hui, de l'Undp, du Sdf, etc ? Quel rêve vendent-ils aux camerounais ? En l'ab-

sence de celui-ci, toutes ces formations politiques ne se retrouvent-elles pas en train d'acheter, sans autre forme de mesure, les consciences des camerounais, à travers des bœufs, des pagnes, des sacs de riz, des marchés publics, etc ?

En 1955, l'Upc, première manière, comptait, selon la presse française 80 000 adhérents, à jour de leurs cotisations, celle de Kodock, aujourd'hui, en compte-t-elle seulement 100 ? En France, l'Ump de Nicolas Sarkozy, compte plus de 500 000 adhérents, à jour de leurs cotisations. Au Cameroun, de combien de militants, à jour de leurs cotisations, le Rdpc peut-il se prévaloir ?

Vient de paraître



Vous pouvez obtenir ce kit d'informations, adressez un mail à :

pauline_biyong@yahoo.fr



LE JOURNAL DE LA LIGUE POUR L'EDUCATION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (LEFE)

Récipissé de déclaration
N° 00309 du 05 Août 1993

B.P. : 14702 Yaoundé, Cameroun
Tel. : (237)99.84.33.35

e-mail : pauline_biyong@yahoo.fr

Directeur de Publication:

Pauline BIYONG

Rédaction:

Alexandre KUMA - David ATEMKEMG
Jean Paul KON
Adolphe Claude MBALLA

Mise en page:

Christian BENGONO 22.02.62.01

LE CHIEN ABOIE, LA CARAVANE PASSE.

C'est bien connu, un dicton français affirme que "le chien aboie, la caravane passe...". Comment ne pas penser à celui-ci, au vu de la détermination du régime à organiser, coûte que coûte, les élections de cette année-ci, à la date arrêtée, même si, pour cela, il aura fallu marcher sur la loi ? En effet, celle-ci, de bout en bout, a été, tout bonnement, bafouée. Au lendemain de la convocation du corps électoral par le Président de la République, la date de publication des listes électorales provisoires n'a pas été respectée. De même, celle du dépôt de candidature a été prorogée, sur simple communiqué de presse du premier Ministre, en violation de la loi. Tel a, également, été le cas pour la publication, par le Minatd, des listes de candidats, tant pour les municipales que pour les législatives. Du côté de la structure chargée de superviser les élections, Elecama a été créée au mois de décembre 2006, pour le voir mis hors-jeu, par la reconduction, pure et simple, de l'Onel, cet organisme tant décrié par les camerounais. L'épiscopat camerounais est intervenu pour relever toutes ces irrégularités. De nombreuses autres voix se sont élevées pour crier au scandale, et réclamer le report des élections. Rien n'y fit. La préparation de celle-ci, s'est poursuivie, imperturbablement, telle une locomotive

folle lancée sur les rails. Pourquoi une telle obstination ? Telle est la grosse question que les uns et les autres ne manquent pas, à ce jour, de se poser. Pire encore, cette propension à faire fi des cris du peuple semble être, lorsque l'on revisite les 25 années que dure déjà le régime du renouveau, un trait dominant de celui-ci. On se souvient, par exemple, du refus de donner suite à la revendication, il y a 17 ans, de l'organisation d'une "Conférence Nationale", cette sorte de forum que réclamait le peuple, dans son écrasante majorité, pour débattre du passé, et réfléchir sur l'avenir de notre nation, de notre pays. On constate, également, le refus catégorique apporté, par le régime, à la revendication, de la création d'un organisme autonome chargé de la gestion des élections. Sur ce plan, celui-ci a purement et simplement, eu recours à la ruse. Il a, plutôt, donné naissance à une structure bâtarde, l'Onel, en lieu et place de ce que réclamait la population. Il a également eu recours à la ruse, en créant de telles structures, pour lutter contre la corruption, et plus particulièrement, l'institution d'une "chambre des comptes", à la Cour Suprême, en lieu et place de la "Cour des Comptes", conformément au vœu de la population. C'est dans le même ordre d'idées qu'a été votée une loi en application de l'article 66 de la Constitution, cet article qui

oblige tout gestionnaire de crédit à déclarer ses biens, en prenant le service, anéantisant l'effet de celui-ci, dès lors que cette déclaration de biens sera placée sous le sceau de la confidentialité. Et jusqu'à ce jour, ce texte n'est toujours pas mis en application. On a envie de dire, "aboyez, aboyez, si cela vous plait, nous, on s'en moque..." Mais, dans le même temps, on ne s'explique pas la raison pour laquelle le Président de la République a tenu, la veille de l'ouverture de la campagne électorale, à demander aux camerounais de lui accorder "une majorité forte" pour mener à bien sa politique. En effet, depuis le départ, le renouveau en a toujours bénéficié, et, dans le même temps, on n'a pas véritablement vu les réalisations spectaculaires qui s'en sont suivies. A vrai dire, c'est un nouvel arrivant au pouvoir qui devrait être habité par ce genre de préoccupation. Mais, pour un personnage qui y trône depuis un quart de siècle, on perd son latin. Quoi qu'il en soit, cette politique des oreilles bouchées qui est menée depuis 1982, par le régime du renouveau, devra finir, un jour, par rendre compte de sa raison d'être à la population. Notre vœu le plus cher, naturellement, est que tout, ce jour-là, se passe bien dans le meilleur des mondes, preuves à l'appui, pour le bonheur des camerounais.

Depuis que les opérations de renouvellement des organes de base du Rdpc, puis du choix de ses candidats pour les élections du 22 juillet se sont achevées, le Secrétaire du Comité Central du Rdpc s'est engagé dans une autre opération, celle du "pansement" des plaies ouvertes à ces deux occasions. Est-ce ce qu'il faut faire ?

Il n'aura pas été aisé, aux dirigeants du Rdpc, d'admettre que leur parti est sorti déchiré des récentes élections internes, tant pour le renouvellement de ses dirigeants à la base, que pour l'investiture de ses candidats. En effet, la langue de bois a d'abord prévalu. Mais, la rancœur qui gisait au fond du cœur d'innombrables candidats et la pagaille dans laquelle s'était soldée cette double consultation interne, et le contentieux préélectoral initié par les militants, ont été telles qu'il n'a plus été possible, non seulement de nier l'évidence, mais aussi, et surtout, de songer à y apporter un remède. C'est ainsi que, de retour d'Europe où le Président de la République l'avait emmené, quelques jours avant la

publication par le Minatd des listes des candidats au double scrutin du 22 juillet, un peu comme pour fuir leurs responsabilités en leur qualité des deux personnalités les plus importantes du parti, face à la contestation qui grandissait, René Sadi, le Secrétaire Général du Comité Central du Rdpc, a finalement décidé de descendre dans l'arène, et d'affronter le courroux des militants. Il a été, ainsi, tour à tour à Douala, puis à Yaoundé. Dans les deux villes, les apparences ont été sauvées, il a déclamé un discours devant ses camarades de parti, a tenu, sans conviction, des propos du genre "il n'y a ni vaincu, ni vainqueur, c'est le Rdpc qui a prouvé sa vigueur interne". Les gens l'ont écouté, poliment,

mais, n'ont pas, pour autant, tû leurs récriminations. "Il ne pouvait dire autre chose", n'ont-ils pas manqué de commenter à la sortie de chacune des deux réunions qu'il a tenues.

Mais, au-delà de cette démarche au résultat mitigé, et compte tenu de la pagaille qui continue de régner dans les rangs du Rdpc, la question que l'on ne peut manquer de se poser est, tout naturellement, celle de savoir si le problème ne se situe-t-il pas ailleurs ? En d'autres termes, le Rdpc a-t-il besoin de "panser" ses plaies ou de se repenser de fond de comble, dès lors que ces fameuses "plaies" ne sont que la résultante de son essence ?

REFONDER LE RDPC OU LE CONDAMNER A MOURIR

Le Rdpc, dès lors qu'il n'a pas conquis le pouvoir, mais, plutôt, a été généré par ce dernier,

On ne le dira jamais assez, le Rdpc souffre d'une maladie profonde et congénitale : les conditions de sa naissance, et le rôle qui, en conséquence, en découle pour lui.

frustration considérable pour ses camarades de parti. Quelles

a été, dès le départ, porteur d'un très lourd handicap. Il n'est rien sans le pouvoir. Et les personnes qui y militent, ne défendent aucune cause nationale, ainsi que cela se doit pour tout parti politique digne de ce nom. Ils y adhèrent même parfois après avoir bénéficié d'un décret les nommant à une haute fonction administrative ou politique. Dans son comité central figurent de nombreuses personnes qui y ont été cooptées, sans requérir, au préalable, leur avis, sans qu'en aucun jour, auparavant, elles n'aient jamais milité. On a ainsi vu, en 1990, en prévision de "l'éventuelle concurrence" qu'avait annoncée le Président National de ce parti, des hommes d'affaires,

jusque-là préoccupés, uniquement, par la prospérité de leurs business, se retrouver nommés membres de son comité central. Certaines, par la suite, se sont même retrouvées dans un cercle encore plus restreint, son bureau politique. L'actuel Secrétaire Général de son Comité Central, lui-même, n'a pas, jusqu'à la date de sa nomination, été connu comme un grand militant du Rdpc. Il a, jusque-là, été un fonctionnaire effacé, sans plus, comme il en existe des milliers au Cameroun. Voici qu'il se retrouve au premier rang de ce parti politique, coiffant, au poteau, des milliers de personnes qui s'échinent depuis des décennies dans le parti, à le faire vivre. Lui-même est un objet de

"plaies" un personnage qui frustrer les autres peut-il panser ? Telle est la grosse question. Son mode de désignation ne constitue-t-il pas, en lui-même, une de ces plaies qui pullulent au sein du Rdpc ?

Quoi qu'il en soit, le Rdpc se retrouve actuellement, à la croisée des chemins. Dès lors qu'il s'est retrouvé, au bord de l'implosion à la faveur d'une simple opération d'investiture des candidats au parlement et aux conseils municipaux, qu'en sera-t-il demain, lorsqu'il lui faudra investir un candidat, pour les présidentielles de 2011, auxquelles son président national n'a plus le droit de se présenter ?

C'est le lieu de poser le problème de la transformation, enfin, de

(Suite de la page 14)

cette formation politique en parti politique véritable, et en conséquence, de l'abolition de la caisse de résonance des décisions présidentielles, tout comme du refuge qu'il constitue pour les nombreux prévaricateurs de la République, actuellement.

Le Rdpc, on ne le dira jamais assez, n'est qu'une machine électorale au service des dignitaires du régime. Il ne présente nullement le

visage classique des partis politiques à travers le monde. Ses prétendus militants ne disposent même pas de cartes de membres, ils ne s'embarrassent même pas de s'acquitter de leurs cotisations, organisent à peine des réunions, ainsi qu'il est de coutume dans les partis politiques, et lorsque, d'aventure, tel est le cas, ils ne débattent jamais des problèmes de la nation. Tout tourne généralement autour

des fêtes diverses, 20 mai, 24 mars, réception de telle ou telle "élite", etc.

En l'absence de débat politique au sein d'une formation politique, que reste-t-il à ses militants, à part se crever les yeux pour accéder à des positions de pouvoir ? Tel est le grand dilemme auquel est confronté le Rdpc à ce jour.

LE RENOUVEAU A L'HEURE DU BLUES

C'est à un véritable blues que se livre le Renouveau, en ce moment.

Tout a commencé par le fameux "sommier politique" du Rdpc, autrement dit, la création de nouvelles sections du parti. A peine les gladiateurs du Rdpc se sont-ils mis en branle, qu'une décision publiée quelques jours plus tard est venue tout remettre en cause. C'était le début d'un long "tcha-tcha-tcha" auquel le Renouveau s'est livré jusqu'au jour de la proclamation des résultats du scrutin du 22 juillet.

S'en est suivi le renouvellement des organes de base du Rdpc. Les prescriptions du Président

National, tout comme pour le "sommier politique", ont de nouveau été ignorées. Sur ces entrefaites est survenue la nomination d'un nouveau Secrétaire général du Comité Central du Rdpc, en la personne de René Sadi. Aussitôt en fonction, le renouvellement des organes de base a été déclaré possible sans la présentation des cartes du parti. De même, l'obligation de résidence a été occultée.

Les investitures du parti, quant à elles, sur décision du Premier Ministre, ont été fixées au 30 avril et 1er mai. Contre toute attente, ces délais n'ont pas été respectés. Le nouveau Secrétaire Général du Comité Central du Rdpc, pour sa part, a déclaré qu'il

allait valider les élections des organes de base. On a attendu, en vain, il ne l'a finalement pas fait.

Les primaires, au sein du parti, de leur côté, se sont déroulées dans la confusion totale. De très nombreux billets de banques ont été distribués, le tout s'est achevé dans une pagaille monumentale. Cela a entraîné un report de la date de dépôt des candidatures, et finalement une publication, hors délais, de celles retenues. Pour sa part, le Comité Central du Rdpc a annoncé, à grand renfort de publicité, la parution d'une édition spéciale du journal l'Action. Le public a attendu, celui-ci n'a été publié que le surlendemain.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Lorsque celle-ci est lancée, toute l'administration, malgré le rappel à l'ordre du Premier Ministre, s'est déversée dans les campagnes pour appeler la population à accorder une "large majorité" au Président de la République. Le Premier Ministre, lui-même, après avoir prescrit aux fonctionnaires de rester dans leurs bureaux, leur a emboîté le pas. Il a aussitôt déserté le sien. Il s'est lancé

dans une grande randonnée à travers le territoire national, pour soutenir les candidatures du Rdpc. Chemin faisant, il s'est mis à croiser des membres du gouvernement entraînés de dénigrer, copieusement le Rdpc, pour faire élire les candidats de leurs propres partis politiques (UPC, UNDP, MDR, ANDP).

Surprise de la campagne électorale, la communauté sawa décide d'entrer en dissidence

du régime. Immédiatement, le Premier Ministre, le Secrétaire Général à la Présidence de la République, le Secrétaire Général du Rdpc, etc., sont envoyés en pompiers. En vain, Jean Jacques Ekindi Président du MP et un membre du SDF ont fini par rafler la mise au parlement, et le taux de participation, quant à lui, n'a été que de 10%. Un record historique. Un puissant message à décrypter.

LA POLITIQUE DU CADENAS

L'enseignement majeur qui se dégage du double scrutin du 22 juillet, est, à n'en pas douter, la conviction profonde qui habite désormais l'écrasante majorité des camerounais, et selon laquelle, il n'est plus possible, à ce jour, de faire bouger quoi que ce soit, au Cameroun, par la voie des urnes. Le Rdpc se retrouve, face à eux, comme un mastodonte qui s'est accaparé, de manière tout à fait irrégulière, de tout, a anéanti toute possibilité d'alternance politique classique, et fait actuellement la pluie et le beau temps sur le pays, se moquant éperdument des récriminations des populations. L'abstention record obtenue au cours de ce scrutin, en est le principal indicateur. Jamais, auparavant, la population ne s'était autant désintéressée d'une élection. On pourra gloser comme on veut sur les causes de cette faible participation, qui se présente comme un véritable record historique, mais, on ne saurait nier une chose, c'est

que celle-ci tire son origine, d'une part de la pagaille qui règne en ce moment au sein du Rdpc, et, d'autre part, du tcha-tcha-tcha auquel le gouvernement s'est livré, au sujet d'un organe autonome chargé d'organiser les élections. Elecama annoncée à grand renfort de publicité, sera finalement écartée au profit de l'Onel, véritable "machin" dont les camerounais ne désirent plus entendre parler. Seul cet organisme nouveau, aurait pu amener les camerounais à penser qu'il est encore possible, dans notre pays, de faire bouger les choses, en usant de son bulletin de vote. Que dire du cafouillage dans l'organisation du scrutin.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité du régime du renouveau est lourde, en ce moment, sur le type de sentiment qui pourrait finalement gagner la population, et qui porterait sur le recours aux voies illégales de conquête du pouvoir. Les camerounais, veulent, actuellement, autre chose, des hommes nouveaux, une nouvelle

manière de faire la politique, une nouvelle manière de gérer l'Etat, une nouvelle manière de conduire les affaires publiques, qui soit différente de celle dont ils sont les témoins, depuis déjà 25 ans. Cette aspiration à du neuf, est, il ne faudrait pas se voiler la face, non seulement irréprouvable, mais en plus, ne fera que croître, d'année en année. Les nouvelles générations de camerounais, qui n'ont vu et connu que le renouveau, étouffent déjà considérablement dans celui-ci, ce régime leur est déjà devenu comme une sangle, une camisole de force dont ils désirent déjà se défaire, or on est en train de leur démontrer qu'ils ne peuvent pas le faire. Ce double scrutin se présentait comme une merveilleuse occasion d'ouvrir un immense portail vers l'avenir, mais, à l'évidence, c'est plutôt un immense cadenas qui est offert à eux, à cause de la myopie politique et l'égoïsme d'une poignée d'individus. Et, c'est vraiment dommage...

I didn't feel good about going to Jail. I was willing to go, to let it be know that under this lippie of segregation, black people had endured too much for.

□ Rosa Parks

